

Rabat, le 22 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse de CFG Bank

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 22 Novembre 2023, le prospectus relatif à l'introduction en bourse de la société CFG Bank sous la référence VI/EM/031/2023.

Le prospectus visé par l'AMMC est composé de :

- Du document de référence de CFG Bank, relatif à l'exercice 2022 et au 1^{er} semestre 2023, enregistré par l'AMMC en date du 22 Novembre 2023 sous la référence EN/EM/029/2023 ;
- La note d'opération relative à l'introduction en bourse.

L'opération sera réalisée à travers une augmentation du capital. Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

Nature du titre	Actions ordinaires de catégorie « A »
Prix d'émission	110 MAD
Valeur nominale	20 MAD
Nombre de nouvelles actions à émettre	5.454.545 actions
Montant global maximal de l'opération (prime d'émission incluse)	599.999.950 MAD
Compartiment de cotation	Compartiment « F » du marché principal de la Bourse de Casablanca
Période de souscription	du 30 novembre 2023 au 7 décembre 2023 à 15h30 inclus

L'introduction en bourse a été autorisée par l'assemblée générale mixte tenue le 16 novembre 2023.

Un extrait du prospectus sera incessamment publié sur le site internet de CFG Bank.



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ +٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social de CFG Bank et sur son site internet ;
 - Auprès des membres du syndicat de placement ;
- Disponible sur le site internet de la Bourse de Casablanca ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

CP/EM/053/2023

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma